

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 FEVRIER 2024
Délibération n° DE_2024_008

Le 05 février deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, ARNEPHY Delphine, BOMPARD Jocelyne, LEYMAN Robert, MASNATA Mallaury, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, TURC Jack et VANDERNOOT Noémie.

Absents excusés : DESSUS Jean-François (pouvoir à DIDIER Thierry), HERMANT Marie-Odile (pouvoir à MALLARY)

Secrétaire : ARNEPHY Delphine

OBJET : Installation d'éléments de protection contre le soleil et la chaleur. Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme

Le Maire explique que depuis plusieurs années, la Directrice de l'école demande l'installation d'éléments de protection au niveau des vitreries des classes pour les protéger de la lumière et de la chaleur.

La pose d'éléments sur la façade extérieure n'est pas possible suivant l'avis des architectes des bâtiments de France.

Le Maire présente le devis de l'entreprise Stores de France pour l'installation d'éléments de protection en intérieur d'un montant de 10 774.73€ HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DEMANDE une subvention au Conseil Départemental de la Drôme, la plus élevée possible, pour les travaux d'installation de protection contre la chaleur à l'école sur une base subventionnable de 10 774.73€ HT.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
T. DIDIER

